



FLASH N°2 | NOV. 2021

LA COMMUNE VOUS INFORME

Courrier d'information aux habitants de la commune de La Queue lez Yvelines



Septembre 2021 - Le marquage au sol a été renouvelé

Agenda novembre - décembre

Lundi 29 novembre : date limite pour inscription au centre de loisirs pour les congés de Noël.

Mercredi 1er décembre - de 9h00 à 17h00 - Place Paillobe

Bus santé-prévention pour la journée mondiale de lutte contre le VIH

Lundi 6 décembre : dernier ramassage des déchets verts

Mercredi 8 décembre : remise des colis de Noël aux habitants de plus de 70 ans

Vendredi 10 décembre - de 9h30 à 16h 30 - Place Paillobe

Bus Job'Insertion

Mercredi 15 décembre : remise des colis de Noël aux habitants de plus de 70 ans

Samedi 11 décembre - Fête de Noël (voir encadré)

Centre de loisirs ouvert du 20 au 24 décembre (fermeture le 24 à 17h30)

Vendredi 14 janvier - 20h45 : spectacle *Le champ des possibles* au foyer de la Bonnette.

Samedi 15 janvier : voeux du maire (sur inscription par mail ou tél à : mairie@la-queue-lez-yvelines.fr ou 01.34.86.40.55).

information :

La mairie sera fermée pour les fêtes de Noël : les vendredis 24 et 31 décembre après-midi



Mais où sont les boîtes aux lettres du Père Noël ?

Il y en a une à la cantine scolaire... et une autre à la mairie, mais chut ! C'est un secret.



LA MAIRIE RÉINVENTE LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE...

En attendant Noël, nous vous proposons "la fête enchantée" le samedi 11 décembre.

- 15h45 contes d'hiver et de Noël à la salle Jeanne d'Arc (derrière l'église),

- 17h15 visite du Père Noël sur le parvis de la mairie,

- 18h15 feu d'artifice musical sur le parking face au marché.

- Présence du food truck, la "roulotte qui mijote" sur la place du marché à partir de 18h

Les agents et élus de la commune vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

Inscription maternelle

Vous êtes parent d'un enfant né entre le 1er janvier et 31 décembre 2019 ? L'inscription à l'école maternelle se fait avant la fin d'année en mairie.

Centre de loisirs

Pendant les congés de Noël (du 18 décembre au 02 janvier), le centre de loisirs accueillera les enfants inscrits du 20 au 24/12. Précision, le vendredi 24 l'accueil se terminera à 17h30. Inscription jusqu'au 29/11

Ramassage des feuilles mortes :

Que vous soyez propriétaire ou locataire, il est obligatoire de ramasser les feuilles mortes devant votre logement et sur la voie publique. Vous devez en effet nettoyer régulièrement les feuilles tombées sur les trottoirs et caniveaux devant votre maison ou immeuble afin d'éviter tout accident.

2 fers à repasser

C'est l'équivalent de la consommation électrique totale des nouvelles décos de Noël.

Défibrillateur

Un défibrillateur automatisé externe a été installé sur la façade de la mairie. Utilisable sans formation avec sa notice, il permet de pratiquer les gestes de premiers secours en cas d'arrêt cardiaque en attendant l'arrivée des premiers secours. Il y en a aussi un au stade de la Butte des Moulins.



Colis de Noël aux anciens

Cette année, le C.C.A.S offrira aux personnes de 70 ans et plus un colis de Noël (dans la limite des colis disponibles). Pour cela, il suffit de vous rendre en mairie (port du masque obligatoire) les mercredis 8 et 15 décembre prochain de 14h à 17h, salle du conseil, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (excepté pour les personnes munies d'une invitation, car déjà inscrite sur notre liste).

Pour rappel, si vous souhaitez recevoir des informations plus directement de la part de la municipalité, vous pouvez en faire la demande en mairie. Démarche volontaire et facultative.

Nouvelles illuminations

Coup de jeune avec de nouvelles décorations et illuminations du village à découvrir dès début décembre. Une meilleure répartition dans la commune a été pensée avec les habitants.

Une appli gratuite pour le village

Plus de 350 habitants l'ont déjà adoptée.

Alerte météo locale, accident sur la N12, rappel d'un événement,... Vous voudriez être au courant des informations en temps réel de notre village ? Recevez-les simplement et gratuitement sur votre téléphone !

La mairie met à votre disposition une application, sans inscription ni données recueillies ni publicité.

Comment faire ? Il suffit d'aller dans l'Apple store ou Play store de votre smartphone. Chercher et télécharger illiwap (cf logo). En ouvrant, l'application, taper 78940. Vous sélectionnez mairie de La Queue Lez Yvelines pour vous abonner à nos alertes. C'est tout !

